VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

Annonce Judiciaire

No. 102855

Cour Civile de District, Division E

William J. Walsh et al

vs

John Loyacano

Tuteur des mineurs Maggie Walsh et Theresa Walsh et al

Mercredi, 26 Février, 1913

au Peoples Auction Exchange, 334 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido, des propriétés de valeur améliorées et non améliorées. Les speculateurs et personnes voulant faire des placements y trouveront leur avantage. Agents de propriétés ceci est le genre de placement qui vous devez rechercher, sans limite ou reserve. Les plans sont exposés à la dite bourse.

Suivant un jugement lu et rendu en cour siégeante le 20 janvier 1913, jugement signé le 24 janvier 1913, No. 102,855 — Cour Civile de District — Division E — signé par l'Hon. George H. Theard, Juge, agissant, moi, Pierre Gallagher, encanteur, dument autorisé pour la Paroisse d'Orléans je procederai à vendre les propriétés suivants le Mercredi, 26 février 1913, à midi à la People's Auction Exchange, 334 rue Carondelet.

1. Un terrain avec les appartenances y appartenant, situe dans le Premier District de cette ville, et designé par le No. six dans l'Ilet, borné par les rues No. six dans l'Ilet, borné par les rues No. six dans l'Ilet, borné par les rues Tonti, Rochelave, Gasquet et Palmyra, suivant un plan dressé par A. de Armas, date le 27 novembre 1868, et déposé dans le bureau, le dit terrain mesurant en mesure Américaine, vingt sept pieds, cinq lignes de face à la rue Gasquet, sur cent cinq pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur. Portant les Nos. municipaux 2418 2420 avenue Cleveland, les ameliorations comprenement un cottage en bois contenant deux chambres et une cuisine des chaque côté, dans le fond est une chambre, le chaque côté de la cour sont des hangars, citerne, etc.

2. Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le fond du Premier District de cette ville, etant terrain No. deux du dit Ilet numero douze, qui est borné par les rues Tonti, Palmyra, Miro et Jackson ou basquet, mesurant vingt sept pieds, un pouce de face à la rue Jackson maintenant Gasquet, sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes, entre lignes paralleles et tirés suivant le plan de A. d'Hemecourt, levé suivant le plan de A. d'Hemecourt, levé, date le 1 de juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, notaire de cette ville, avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dependant, portant le No. municipal 2304 avenue Cleveland. Les ameliorations comprenent un grand hangar.

3. Un certain terrain, situé, s'étendant et etant dans le Premier District de cette ville, et designe par le numéro un dans l'Ilet numero douze, borné par les rues Miro, Tonti, Palmyra et Jackson maintenant Gasquet, suivant le plan dressé par A. d'Hemecourt, le 16 Juillet 1853, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, notaire, le 10 octobre 1853, lequel terrain forme le coin des rues Gasquet et Miro, et mesure vingt sept pieds un pouce de face sur la dite rue Gasquet sur cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur et de face et trois lignes de profondeur et de face sur la dite rue Miro, entre lignes paralleles, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dependant, portant les Nos. municipaux 2300-2302 avenue Cleveland. Les ameliorations comprenent un cottage double en bois contenant deux chambres et une cuisine de chaque côte, en face du fond du terrain est un cottage simple contenant deux chambres et une cuisine, la cour est abritée, citerne, etc.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville designé par le numero onze dans l'Ilet No. vingt quatre, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Gasquet formant le coin des rues Gasquet et Miro et mesure vingt sept pieds de face sur la dite rue Miro sur cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes paralleles, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dependant, portant les Nos. municipaux 2301-2303 avenue Cleveland. Les ameliorations comprenent un cottage double en bois contenant deux chambres et une cuisine de chaque côte, en face du fond du terrain est un cottage simple contenant deux chambres et une cuisine, la cour est abritée, citerne, etc.

5. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Premier District de cette ville designe par le No. treize dans l'Ilet, borne par les rues Gasquet, Canal, Miro et Galvez, le dit terrain mesurant quatre pieds, sept pouces et trois lignes de face a la rue Gasquet, quarante trois pieds sept pouces et une ligne de largeur dans le fond, cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Miro et cent douze pieds, sept pouces de face à la rue Miro et cent douze pieds, sept pouces de profondeur sur la ligne de cote opposé, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dependant. Les ameliorations comprenent

6. Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet, borné par les rues Miro, Canal, Galvez et avenue Cleveland, et designes par les Nos. neuf et dix qui se touchent l'un l'autre, et mesurent ci-après à savoir. Terrain No. dix mesure vingt sept pieds face à l'avenue cleveland et vingt huit pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes paralleles. Terrain No. neuf mesure trente neuf pieds, quatre pouces et cinq lignes face a l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus près du terrain No. 10 et cent douze pieds, sept pouces sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Miro sur une ligne diagonale entre-coupant terrain No. 10 sur la ligne du fond suivant le croquis attaché. Terrain No. 9 portant les Nos. municipaux 2221 et 2223 avenue Cleveland. Les améliorations comprenent un cottage double en bois à deux étages dans le fond contenant de chaque côte quatre chambres et cuisine, cour avec hangars, citerne, etc. Nos. 2222-2227 est un cottage simple contenant trois chambres.

7. Un certain terrain situe, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet, borné par les rues Gasquet, maintenant Cleveland, Tonti, Palmyra et Rochebleve, désigné comme terrain No. sept de l'Ilet No. 554 sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, date le 27 novembre 1868, déposé dans le bureau de A. Dreyfous, notaire, dans cette ville, et d'après lequel dit plan le dit terrain commence à une distance de cent soixante deux pieds, six pouces de l'encoignure des rues Tonti et Gasquet et mesure en mesure Américaine vingt sept pieds, un pouce de face à la dite rue Gasquet sur cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes paralleles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Portant le No. municipal 2422 avenue Cleveland. Les améliorations comprenent un cottage simple en bois contenant trois chambres, dans la cour sont des hangars, système, etc.

8. Un certain terrain triangulaire situé, s'étendant et étant dans le Premier District de la ville, et désigné par le No. un dans le No. vingt cinq, borné par les rues Miro, Galvez, Palmira et Jackson ou Gasquet maintenant Ave. Cleveland sur un plan fait par J. A. d'Hémecourt voyer, le 16 Juillet 1853 déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, ancien notaire dans cette ville le 10 octobre 1853, le dit terrain forme le coin de l'Ave. Cleveland et de la rue Miro et mesure trente neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à l'Ave. Cleveland sur cent neuf pieds, dix pouces, et deux lignes de profondeur et face à la rue Miro et cent seize pieds, dix pouces, et deux lignes de profondeur sur la ligne le divisant de l'autre propriété; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

connues comme No. 2234 Ave. Cleveland et tous les droits, voies, privileges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant une boutique et quatre chambres.

9. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privileges y appartenant au de quelque façon en dépendant, situe dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Canal, Tonti, Gasquet et Miro désigné par le No. treize sur un plan fait par Arthur De Armas voyer le 12 Mai 1870 et déposé dans le bureau de Gustave Le Gardeur Jr notaire et d'après lequel plan le dit terrain mesure vingt-sept pieds, onze pouces et une ligne de face a la rue Gasquet sur cent vingt pieds, huit pouces et six lignes de profondeur et de face sur la rue Conti tel forme le coin des rues Gasquet et Conti, portant les Nos. municipaux 2337-39 Ave. Cleveland. Les améliorations comprenent un cottage double en bois contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars dans la cour, citerne, etc.

10. Un certain terrain avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 581, borne par les rues Cleveland, Canal, Bourgeois et Broad, lequel terrain est désigné par le No. deux sur un croquis fait par Edgar Pilié, depute voyer de ville, daté le 23 décembre 1898 et annexé à un inventaire pris par A. J. Villere notaire le 6 janvier, trente deux pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Cleveland, par une première profondeur sur la ligne de côté de la rue Broad et sur une ligne divisant le dit terrain du terrain No. un de cent trente trois pieds, huit pouces, et par une seconde profondeur de vingt huit pieds, deux pouces de la vingt deux pieds en largeur sur la ligne du fond et cent cinquante neuf pieds, dix pouces, et trois lignes de profondeur sur le côté de la rue Bourgeois, portant les Nos. municipaux 2627 2629 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté six chambres et la cour est couverte, citerne, etc.

11. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privileges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situe dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet, borne par les rues Cleveland, Patrick, Bernadotte, et Palmyra, designé par le numero quatre, sur un plan dressé par Paney et Waddill, voyers, le 17 novembre 1865 annexé à un acte passé devant William Ardill, notaire le 27 décembre 1865, et lequel terrain mesure d'après le dit plan comme suit, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland sur cent vingt sept pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes paralleles et face a la rue St. Patrick et lequel terrain est composé des parcelles d'une parcelle de terre triangulaire, formant le coin des rues Patrick et Cleveland, et parcelle des terrains quatre et cinq, faisant face a la rue St. Patrick sur un plan de Reisenstein daté le 29 Mars 1856, portant les Nos. municipaux 2201-2203 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres, hangars dans la cour, citerne, etc.

12. Un certain terrain, avec la bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Deuxieme District de cette ville dans l'Ile No. 422 borne par les rues Douane, Canal, Lopez et Salcedo, le dit terrain est designe par le No. 13 et mesure vingt cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face a la rue Douane sur cent six pieds, huit pouces de profondeur entre lignes paralleles et forme le coin des rues Douane maintenant Iberville et Lopez, portant le No. municipal 3124 rue Iberville. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant trois chambres dans les cours sont des hangars, citerne, etc.

13. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations situe dans le Deuxieme District de cette ville dans l'Ilet No. 362, borne par les rues Broad, Bienville, Conti et Whit designé par le No. 5 sur un croquis annexé a un acte passe devant William Shanion, ancien notaire, dans cette ville et mesurant d'après un plan par Alb. et Pothier, décembre 1872 mesurant trente pieds 3 de face a la rue Broad ville par cent huit pieds, trois pouces et quatre lignes 108' 3" 4 en profondeur entre lignes paralleles. Les améliorations comprennent un double cottage a toit d'ardoises Nos. 2517 19 rue Bienville, contient de chaque côte galerie de front et trois chambres, dans les cours il y a des hangars, citerne, etc.

14. Un certain morceau ou parcelle ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Deuxieme District de cette ville carre No. 368, borne par Carondelet Walk et Louis, les rues Dupre, Conti et White et la dite pièce ou parcelle de terre commence à soixante pieds du coin de Carondelet Walk et Dupre et mesure quarante quatre pieds de face s'étendant vers la la rue Conti quarante cinq pieds, trois pouces et six lignes 45' 3" sur la ligne arrière sur une ligne égale et parallele de soixante trois pieds, deux pouces et deux lignes 63' 2" 2". Le dit morceau ou parcelle de terrain comprend la portion arriere des lots No. 1 et 2. Les ameliorations comprennent un

15. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent situe dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No. 457 dans le carre borne par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet, et designé comme lot No. 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hemecourt, voyer, date du 14 Mars 1857 et lequel dit lot de terrain mesure trente sept pieds quatre pouces de face a la rue Salcedo, par quatre vingt dix pieds, deux pouces en profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue canal et cinquante neuf pieds neuf pouces en profondeur sur la ligne opposee la plus proche de la rue Gasquet et quarante six pieds en largueur sur la ligne arriere. Portant les numeros modernes 113-115 rue Salcedo. Les ameliorations comprennent un un cottage en bois double couvert en ardoises contenant quatre chambres, galerie, cistern, etc, quatre chambres, galerie, citerne.

16. Une certaine piece ou parcelle de terre triangulaire, situe s'étendant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No. 457 lequel est, borne par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet maintenant Ave. Cleveland. La dite pièce ou portion de terre en ceci demontre etant designe par la lettre par la lettre "A" sur le croquis par Edgar Pilie, voyer, date du 12 Novembre 1895, et est situé immediatement sur l'arrière de la propriete du lot de terrain No. 5, sur un plan de J. A. d'Hemecourt, voyer, date du 14 Mars 1867, de la dite M. A. Walsh pointant à la rue Salcedo. La dite pièce ou parcelle de terre triangulaire. A commençant à un point quatre vingt dix pieds deux pouces de distance de la rue Salcedo, sur la ligne extreme arrière la plus proche de la rue Canal du lot de terre du present acheteur courrant de là sur une ligne parallèle avec la rue Salcedo et vers la rue Cleveland, trente quatre pieds, sept pouces en largeur et de là a angle droit sur une ligne parallèle avec l'Ave. Cleveland et vers la rue Salcedo, trente pieds, cinq pouces et de la sur une diagonale ou oblique vers la rue Canal quarante six pieds au point de départ de la dite pièce triangulaire du terrain A dont il est question et est composé de deux petites parcelles triangulaires prises sur l'extreme arrière des terrains désignés par les numéros 4 et deux sur un autre croquis du dit Edgar Pilié, voyer, daté du 19 Avril 1899, et annexé à un acte de vente du present vendeur passé devant James Fahey, notaire le 17 Mars 1903, le tout suivant un plan annexé d'Edgar Pilié le 12 novembre 1895. Les améliorations comprennent

17. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits voies et privilèges qui en dépendent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. cinq cent cinquante deux (522) Cerné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les numéros vingt et un et vingt deux (21-22) borné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les Nos. vingt et un et vingt deux (21-22) suivant un croquis annexé à un acte de vente par la propriété de T. S. Guion à A ½ B. James exécuté devant T. O. Stark, ancien notaire, en cette ville le 9 avril 1866, mesurant trente pieds de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds huit

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

pouces et six lignes entre lignes égales et paralleles, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et le lot numéro vingt deux forme le coin des rues Miro. Portant le numero municipal 2301 lequel forme le coin des rues Miro et Cleveland, et designé comme lot 22 lot vingt et un porte les numeros municipaux 2295-2297 Ave. Cleveland. Les ameliorations comprennent 2301-03 un double cottage en bois couvert en ardoises servant de maison d'habitation et magasin contenant de chaque côte cinq chambres — 2295-97 est un cottage double en bois couvert en ardoises contenant trois chambres de chaque côté — sur l'annexe du lot grands hangars, une citerne, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou davantage comptant au choix de l'acheteur, le reste en un ou deux ans, pour lequel l'acheteur donnera son ou ses billets qui porteront un interêt de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication et garantis par le nantissement du vendeur et le privilege et hypothèque speciale sour la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando, une clause stipulant la vente avec notre estimation et cinq pour cent 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour obtenir le payement des dits billets, et toutes les autres clauses generalement contenues dans un acte de vente, et l'acheteur d'assumer le payement, au dessus du prix de l'adjudication, de toutes les taxes de l'année 1913, de déposer chez l'adjudicateur dix pour cent 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication, et de supporter le coût de l'acte de vente devant Charles I. Denegre, Notaire Public.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Jan. 22, Fev. 2, 9, 16, 23, 26.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

En re Liquidation de J. D. Connell Iron Works Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'orleans — No. 123, 121 — Division C — Conformement et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'orleans, Division C, dans l'affaire intitulee Liquidation de "J. D. Connell Iron Works Company" dossier No. 123,121, le dit ordre daté et signé le 29 janvier 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'encheres publique, à midi à la Bourse des Propriétés Foncieres, 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 février 1913, les propriétés et immeubles ci dessus avec toutes les ameliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privileges et y appartenant ou de quelque façon en dependant à savoir:

1. Quatre certains terrains dans le Premier District de la Nouvelle Orleans, dans l'Ilet No. 47, borne par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, designés par les numeros un, deux, trois et cinq, et mesurant ci-après: Terrains No. un, deux et cinq mesurent chacun vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue S. Peters sur cent pieds de profondeur, et terrain No. trois a vingt pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue Erato sur cent soixante pieds, un pouce et six lignes de profondeur; tout entre lignes paralleles. Terrains Nos. un, deux et trois etant representés sur un plan dressé par T. Thomason, daté le 21 fevrier 1913, et déposé dans le bureau de H. B. Jones, ancien notaire dans la dite ville, Terrain No. cinq sur un plan de C. Zimple, déposé dans le bureau de Theo Guyol, ancien notaire dans la dite ville, comme plan No. deux du livre de plans No. un etant une partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquise par achat de James D. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 22 août 1904.

2. Un certain terrain dans le Premier District de la Nouvelle Orleans dans l'Ilet No. 46, borne par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, designés par les numeros douze et treize, et mesurant chacun vingt deux pieds, neuf pouces de face à la Erato sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces de profondeur, tout entre lignes paralleles les mêmes etant représentés sur un plan dressé par C. A. Hedin, date de bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans la dite ville, etant partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquise par achat de James D. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 22 août 1904.

3. Un certain terrain dans le Premier District de la Nouvelle Orleans dans l'Ilet No. 47, borne par les rues Erato anciennement Suzette, Tchoupitoulas, S. Peters anciennement Nouvelle Levee et Thalie anciennement Benjamin lequel terrain est designé par le numero neuf et mesure quarante cinq pieds et six pouces de face à la rue Erato sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces entre lignes paralleles, etant la propriete acquise par la "J. D. Connell Iron Works Company" de Mme Josephine B. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 13 oct bre 1905.

La propriete premierement decrite est l'emplacement de l'atelier de mecaniciens de la "J. D. Connell Iron Works Company." Rien de la propriété mobile n'est compris dans cette vente. La propriete deuxiemement et troisiemement decrite est louee par bail par Messieurs Alex Bussel & Co., a $150 par mois jusqu'au 31 octobre 1914, et la vente sera sujette à ce bail.

CONDITIONS DE LA VENTE—Deux cinquièmes ou plus comptant le solde si il y en a devant être représenté par billets à ordre, payables 1 ou 2 ans après date, respectivement avec interêt payable annuellement au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au payement des dits billets à ordre avec interêt special, assurance, primes et taxes et en cas de procès 5 pour cent sur frais d'avocat et tous les frais devant être garantis par hypothèque et privilege de vendeur, l'acte devant contenir le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurités. Les quatre terrains spéciaux, premièrement decrits, seront offerts et provisoirement adjugés, au plus offrant enchérisseur, alors les trois terrains deuxièmement et troisièmement decrits seront offerts, sujets au bail et seront provisoirement adjugés au plus offrant enchérisseur, et finalement l'entière propriété, sept terrains seront offerts, la partie à bail sujette au bail. En cas qu'un enchérisseur offre plus pour l'entière propriété que les offres combinés sous les adjudications provisoires, alors l'entière propriété sera définitivement adjugée à tel enchérisseur; mais si le plus haut enchérisseur pour l'entière propriété ne dépasse pas les encheres combinées faites par les adjudicataires provisionnels, alors les adjudications provisoires (1) des quatre terrains premièrement décrits, et (2) des trois terrains deuxièmement et troisièmement decrits, deviendront effectifs et les titres seront faits conformement.

L'acquéreur ou les acquereurs devront assumer les taxes de 1913 payer pour le ou les actes de vente devant notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec.

910 RUE GRAVIER.

Jan12,19,26fév2,9 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sallie Swan King

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans — No. 100,196 — Division E — Attendu que, Phoebe Whitaker King, veuve de Allen Swan King, de la ville de New Haven, Etat du Connecticut, dans sa capacité duement qualifiée comme gardienne ou tutrice de la personne et propriété de ses enfants mineurs, Allen Swan King et Phoebe Hart King, habitants de la ville de New Haven, Etat du Connecticut, a fait appel à la cour dans le but d'être autorisée de prendre possession de, et de retirer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans trente (30) jours, à partir de la première publication de cette notice, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite gardienne et tutrice.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle Orléans, Lne., 24 janvier.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

RAYMOND GAUCHE, Avocat.

Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député Greffier.

28jan-2fév10,26

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Company

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu Entier de Résidence, et d'un Piano Droit "Emerson," No. 719 rue Valmont, Près Laurel

A l'Encan, Vendredi, 7 Février, à 11 Heures du Matin

Succession de Geo. J. Mertzweiller et épouse, No. 103996 de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division C.

Conformément à un ordre de l'honorable E. K. Skinner, juge de la susdite cour daté et signé à la Nouvelle Orleans, Lne., le 23 janvier 1913, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procederai à la vente de VENDREDI 7 FEVRIER après les delais et annonces légaux usuels sur les lieux ci-dessus mentionnés en particulier et tous les meubles et proprietes mobilières decrites dans l'inventaire à savoir:

Un Piano Emerson, valeur $550, ameublement de salon en noyer, pied-estales, cabinet à music, portières, ornements, tables, chaises, berceuses, joli ameublement de salle à manger avec amoire à porcelaine, magnifiques tableaux, rideaux, stores, nattes, ameublement de chambre à coucher matelas, sommiers, literies, moustiquaires, glacière, fourneau à gas, fourneau de cuisine, coffre-fort, porcelaines, ustensiles, etc.

Conditions—Comptant. Sans limite.

HARRY W. FITZPATRICK.

Jan 26, Feb. 2, 5, 7. Encanteur.

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

VENTE DE PARTAGE.

Geo. H. Hemel vs. Adelia G. Hemel.

No. 101,500 — Cour Civile de District, Division B.

Au dernier et plus offrant enchérisseur propriétés de valeur du Troisième District. 2225-27-29-31 Ave. Esplanade entre les rues N. Rochebleue et N. Tonti.

Quatre cottages d'habitation, 730-32-34-36-38-40, encoignure Lesseps et rue Dauphine.

Trois cottages doubles, 726-28 rue Poland entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage double, 2600 encoignure Chartres et Ave. Lafayette.

Bâtisse a deux étages en briques, 729 rue Lesseps, 731-33 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage simple et cottage double, 528 rue Espagne entre les rues Chartres et Decatur.

Bâtisse a deux étages avec allée, 739-41 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine, et terrain vacant adjacent le cottage double.

A L'ENCAN, MARDI, LE 18 FEVRIER 1913, A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES NO. 311 RUE BARONNE

PAR STERN & GUMBEL, LTD.—Leonard L. Stern, Encanteur.—Vendra aux encheres publiques à la susdite date, en vertu d'un jugement lu et rendu, en cour siégeante le 7 janvier 1913, et le jugement lu et signé en cour siegeante le 7 janvier 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'orleans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulee et numerotee, la propriete ci-apres decrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situes dans le Deuxieme District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'Ave. Esplanade et les rues Tonti, Rochebleve et Bayou Road; designes par les Nos. quatre et cinq de l'Ilet No. 2, sur un plan de L. H. Pilie, voyer, date le 23 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier notaire, lesquels terrains sont adjacents et mesure chacun trente pieds de face à l'ave. Esplande, trente pieds, onze pouces et une ligne face a la rue Bayou Road, sur une profondeur traversant l'ave. Esplanade jusqu'à la rue Bayou Road, ci-apres décrite a savoir: Terrain No. quatre soixante quatre pieds, un pouce sur la ligne a coté de la rue N. Tonti, de séparant du terrain No. cinq, soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le separant du terrain No. cinq, et terrain No. cinq soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le separe du terrain No. quatre et soixante dix huit pieds, sept pouces sur l'autre ligne de côté de la rue N. Rochebleve. Les ameliorations sur la dite propriete portant les Nos. municipaux 2325 et 2327 et 2331 ave. de l'Esplanade et consistent de quatre cottages d'habitation avec 2 chambres et cuisine de chaque côte.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situee dans le Troisieme District de cette ville, dans l'Ilet borne par les rues Lesseps, Dauphine, France et Royale, etant la plus grande partie des terrains un deux, trois, trois et quatre sur un plan particulier par Albert O. Blanchard dresse le 25 du mois d'Août 1897 laquelle par celle de terre mesure quatre vingt quatorze pieds sept pouces de face à la rue Lesseps par une profondeur entre lignes égales et paralleles et une façade sur la rue Dauphine de cent vingt trois pieds cinq pouces. Les améliorations sur la dite propriete portant les numéros municipaux 730-732-734-736-738-740 rue Lesseps et consistent de trois cottages doubes contenant 4 chambres, hangar etc. de chaque côté et se louent à $40.00 par mois chaque côte.

3. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Troisieme District de cette ville, designe par le No. deux dans l'Ilet portant actuellement le numéro 185, borne par les rues Poland, Lesseps, Royalt et Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing le 11 novembre 1858, déposé dans les bureaux de A. Dreyfous, notaire, et le dit terrain mesurant en mesure américaine trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Poland sur cent pieds de profondeur entre lignes paralleles; les améliorations sur la dite propriete portant les numeros municipaux 726 et 728 rue Poland, et consistent d'un cottage double retiré du trottoir et contient 3 chambre, hangar, etc., de chaque côté et se loue à $7.50 par côte par mois.

4. Une certaine par celle de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisieme District de cette ville, dans l'Ilet portant actuellement le numero 157 borné par les rues Chartres, ave. Lafayette autrefois connue comme rue Englishberatur et Port, laquelle parcelle de terre forme l'encoignure de la rue Chartres et de l'ave. Lafayette, et mesure en mesure americaine, trente pieds, sept pouces t quatr vingt dix pieds huit pouces de profondeur et de face à l'ave. Lafayette et à peu près quatre vingt dix pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Port; les améliorations sur la dite propriete portant le numéro municipal 2600 rue Chartres, et consistent d'une bâtisse à deux etages en briques, contenant 14 chambres, corridors, galleries, etc., et susceptible à un loyer d'à peu près $15.00 par mois.

5. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, actuellement le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro six maintenant ilet numéro 183 borné par les rues Lesseps, Royale, Poland et Dauphine, lequel dit terrain est designé par le numero onze sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, sous date du 25 fevrier 1832, deposé dans le bureau de Philippe Lacoste, notaire, et mesure cinquante trois pieds (53) trois pouces (3) face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds (115) de profondeur entre lignes paralleles. Les améliorations qui s'y trouvent portant les numeros municipaux 731-733 rue Lesseps, et consistent en un cottage double avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $10.00 par mois chaque côté.

6. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits etc. situé dans le Faubourg Marigny, maintenant Troisème District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Chartres, Decatur et Mandeville, désigné par le numéro onze sur un plan dressé par C. S. Hedin, architecte, le 22 avril 1868, dépose dans le bureau de Lucien Hermann, notaire et mesure d'après le dit plan, vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt quatre pieds de profondeur, mesure américaine; les améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 528 rue Espagne, et consistent en une bâtisse en bois à deux étages, toit en ardoises, allée, et contient 4 chambres, galleries, etc., et se loue à $9.00 par mois.

7. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., portnat les numéros municipaux 739-741 rue Lesseps dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 183, borné par les rues Lesseps, Poland, Royale et Dauphine, désigné comme terrain numéro dix formant l'encoignure des rues Lesseps et Dauphine, et mesure cinquante trois pieds, trois pouces, de face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds de pronfondeur et de face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois contenant de chaque côté 5 chambres, hangar, etc., susceptible à un loyer de $10.00 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt est requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL,
Encanteurs.

SIDNEY F. GAUTIER,
Avocat pour demandeur.

B. T. WOLF, Avocat pour le defendeur.

Jan14,19,26fév2,9,16,18

Kernaghan&Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

Cottage double en bois, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre et terrain à bâtir rue Orléans, entre les rues Dupré et Gayoso.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendue à l'enchere publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1912 et signé le 27 décembre 1912 et d'un ordre daté le 28 janvier 1913 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Barbara Muller et al. vs. Mr. et Mme Marco Martinolich, No. 102,353, la propriété ci-apres décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 292, borné par les rues Pierre, Orleans, Dupré et Gayoso, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer par Walter J. Seghers, député voyer de ville, daté le 21 janvier 1913 et mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 62 pieds de profondeur entre lignes paralleles commençant à une distance de 124 pieds 6 pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Pierre et Dupré.

Deuxièmement—Un certain terrain situé dans le même district et Ilet et adjoignant dans le fond la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur le susdit croquis de voyer par Walter J. Seghers, mesurant d'après cela 30 pieds de face sur la rue Orleans sur 52 pieds, 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes paralleles, commençant à une distance de 124 pieds, 6 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Orleans et Dupré.

Dans un quartier qui s'améliore près des lignes de cars, désirable pour placement ou emplacement de maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en paiements égaux, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec huit pour cent d'interet à partir de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec les clauses usuelles d'hypothèque et sécurité de même que le pacte de non aliénando, et rejet d'evaluation cinq pour cent pour les frais d'avocat en cas de procès, etc., les acquereurs devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer tous les frais de certificats, et assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant Fred Adolph notaire aux frais des acquéreurs.

FRED & W. E. ADOLPH,
GEO. MONTGOMERY,
Avocats.

fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf beaux terrains, qui vont être vendus comme un, rues St. Claude et Manuel, rue pavée près des lignes de car.

Succession de Pierre Minard ou Menard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse